Paris, le 13 novembre 2015, l'horreur …

Pour la seconde fois cette année, notre pays est frappé au cœur par une vague d'attentats lâches et extrêmement violents. A chaque fois, des personnes innocentes ont perdu la vie. Une fois de plus, nous sommes choqués par cette haine que nous ne comprenons pas.

Nos pensées vont aux victimes de cette barbarie et aux nombreuses familles endeuillées. Nous n'oublions pas les témoins de ces actes inqualifiables qui auront, toute leur vie, ces images insoutenables gravées dans leur esprit. Nous devons aussi remercier les services de secours et de police pour leur exceptionnel dévouement.

Notre pays est blessé dans sa chair. Mais chacun doit rester digne et profondément humain.

Nous avons la chance de faire partie d'un pays qui permet de vivre dans le respect de la différence. Les trois mots de notre devise républicaine : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE sont extraordinaires. Il faut tout mettre en œuvre pour les faire vivre. Il faut les partager avec le monde entier pour le bonheur du plus grand nombre. Associés au mot LAICITE, ils laissent à chacun le libre arbitre dans sa vie personnelle.

Ces valeurs, cet état d'esprit, on veut nous les retirer par la force. On veut nous en priver. On veut nous les voler.

Nous ne l'acceptons pas. Nous avons besoin de nous rassembler autour de ces principes qui fondent notre République.

Face à ces actes, nous devons rester unis et debout.

Vive la République, vive la France !!

Stéphane GUYOD, Maire de Meroux

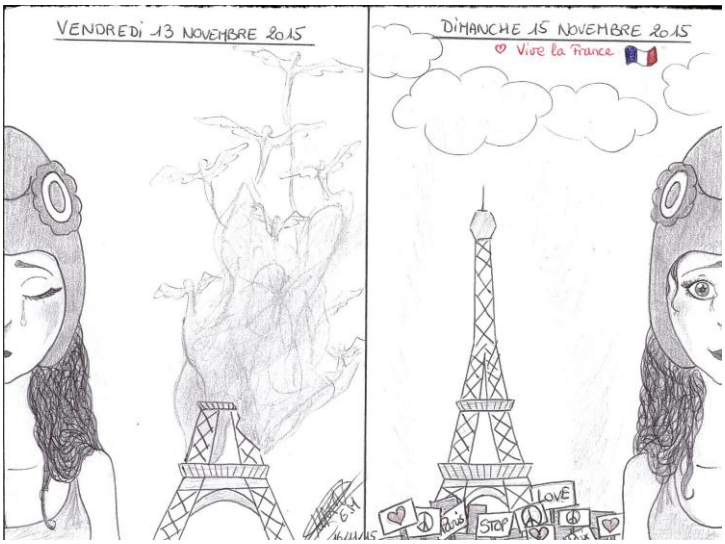

Le mot du Maire

Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Du 30 novembre au 11 décembre prochain, se tiendra, à Paris, la COP 21 appelée aussi "Conférence Paris Climat 2015". Pour les 194 pays représentés, quasiment toute la planète, l'enjeu est de taille : prendre, sans tarder, toutes les dispositions pour que la hausse de la température moyenne sur notre planète ne dépasse pas 2 degrés d'ici la fin du siècle.

Actuellement, 146 pays ont fait des propositions qui ne permettent pas d'atteindre cet objectif. Il faut aussi naturellement compter avec la hausse de la population mondiale.

Pourquoi est-ce que je vous parle de cet évènement qui concerne essentiellement des décisions politiques prises par les états? Parce que je pense que nous devons, et que nous pouvons, tous contribuer, chacun à notre niveau, aux efforts à faire pour protéger la planète. Les tsunamis, les tempêtes, les sécheresses, les canicules… sont amplifiés par les actions déraisonnables des hommes.

Depuis 18 mois, la commune fait des efforts constants de maîtrise de sa consommation d'énergie. Il y a un intérêt économique de maîtrise de nos dépenses, mais aussi et surtout écologique. Par exemple, pour l'éclairage public, nous avons installé, sur la quasi-totalité des candélabres, des ampoules à très basse consommation et nous allons, dans les prochains mois, piloter l'ensemble du réseau communal par des horloges astronomiques qui déclencheront l'éclairage et l'extinction quand cela sera strictement nécessaire. Le lavoir, l'hiver, est désormais moins éclairé qu'à la belle saison. Nous limitons la température de chauffage dans les bâtiments publics. Nous essayons aussi, pour nos achats, chaque fois que cela est possible, de privilégier les circuits courts, pour éviter de longs transports générateurs de CO_2. Nous trions nos déchets et nous avons déjà considérablement réduit le volume de nos déchets ménagers. Nous savons que nous avons encore des progrès à faire pour être plus vertueux. C'est une de nos priorités.

Connaissez-vous la légende amérindienne du colibri ? Un jour, dit cette légende, il y eut un immense incendie dans la forêt. Tous les animaux, terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul, un petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Soyons tous des colibris.…

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Déchets verts communaux

Que deviennent les déchets verts de notre commune ? Nous avons fait le choix de les recycler. Ils sont amassés à la déchèterie verte afin qu'ils se décomposent naturellement. Ils seront ensuite réutilisés sous forme de compost dans les massifs floraux de la commune. Cette solution présente un double avantage : écologique et économique. Elle limite le gaspillage ainsi que l'achat de terreau.

Réception des travaux d'aménagement de la place de la mairie

La réception des travaux d'aménagement de la place de la mairie aura lieu le samedi 12 décembre à 11h00 en présence de nombreux invités. N'hésitez pas à vous joindre à nous à cette occasion.

La taille des haies privées

La plantation et la taille des haies et arbres sont réglementées par des articles du Code de la voirie routière lorsque celles-ci sont situées en bordure des voies publiques. Il est interdit, sauf autorisation, d'établir ou de laisser croître des haies, ou arbres, à moins de 2 mètres de la limite publique des voies routières (article R11-2.5° du Code de la Voirie Routière). De plus, les branches et racines ne doivent pas déborder sur la voie publique. Cette situation occasionne une entrave à la libre circulation, en particulier des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les plantations ne doivent pas gêner la visibilité et la sécurité de la voie publique, à proximité de croisements, de virages ou de points dangereux (article R11-2.5 du code de la voirie routière). C'est pourquoi afin d'améliorer la sureté de tous, nous attirons votre attention sur la nécessité de tailler vos haies afin que celles-ci n'obstruent pas le passage des piétons sur les trottoirs, ne gênent pas la visibilité des usagers et n'empêche pas le nettoyage des fossés.

Inscription sur les listes électorales

Le secrétariat de mairie tiendra une permanence de 9 heures à 12 heures le 31 décembre en Mairie uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales.

Fermeture du secrétariat de Mairie

Il sera fermé les samedis 26 décembre et 02 janvier. Pour toute urgence, vous pourrez contacter le Maire ou les Adjoints.

Elections régionales

Le premier tour se tiendra le dimanche 6 décembre à la salle Michel Brouque, en Mairie de 8h00 à 18h00. Le second tour aura lieu le 13 décembre aux mêmes horaires.

11 novembre 2015

Ce 11 novembre, devant des participants de plus en plus nombreux chaque année, les enfants des

écoles ont participé avec beaucoup de cœur et de sérieux à la cérémonie patriotique. Ils étaient une cinquantaine de la maternelle à la 6ème. Tous ont donné le meilleur de leur personne pour rendre cette cérémonie digne et émouvante. Un grand merci à eux et à leurs accompagnateurs.

La rentrée scolaire 2016 se prépare

Notre commune, avec le soutien de la commune de Moval et l'accord de celle de Vézelois, prépare l'organisation de la rentrée de septembre : Tous les enfants de maternelle seraient accueillis à Vézelois. Les CP et vraisemblablement les CE1 iraient eux-aussi à Vézelois. Les CE2, CM1 et CM2 restant, quant à eux, à l'école du vieux Tilleul.

Par ce nouveau regroupement des écoles, nous permettrions aux plus petits de passer moins de 10 minutes dans le bus à chaque trajet au lieu des 30 minutes actuellement nécessaires pour aller jusqu'à Dorans. Les effectifs de l'école primaire augmentent très fortement depuis la création de l'accueil périscolaire. En permettant aux CP et CE1 d'aller à Vézelois, on éviterait la surcharge des deux classes qui restent à Meroux.

Les communes de Meroux, Moval et Vézelois se sont positionnées en faveur de ce projet. Nous attendons la position des autres communes : Sévenans, Bermont, Dorans et Botans.

Le repas des aînés

Comme chaque année, les aînés de notre commune sont invités par le CCAS à un repas servi au Fort dans une ambiance de fête et d'amitié. Ceux qui ne pourrons pas ou ne souhaiteront pas y participer recevront un joli colis symbole de toute notre attention. La date a été retenue, le fort réservé, les invitations lancées…. il n'y a plus qu'à patienter jusqu'au 6 février 2016.

On change de PAS

Le Point d'Accueil Solidarité qui reçoit les habitants de Meroux a changé. Il s'agit désormais du PAS 4 AS situé rue de l'As de Carreau, 1er étage de la tour A, 90 000 BELFORT. Le numéro de téléphone reste inchangé.

Le conseil municipal a voté

- La demande d'achat par la commune du local des employés techniques afin de réaliser la future maison intergénérationnelle. Ce bâtiment est

actuellement la propriété du syndicat intercommunal de Meroux et Moval.

- La dissolution du RPI Meroux Moval Sévenans au 31 août 2016 afin de permettre le rapprochement de notre école primaire avec celle de Vézelois.
- Le retrait du SIEMPK (syndicat de la maternelle) au 31 août 2016 afin de scolariser nos enfants de maternelle à Vézelois .
- Le retrait, dès 2016, de la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin de moins de 20 m^2.
- Le taux de l'indemnité de conseil du Trésorier payeur à 50% de ce qu'il demandait.
- Le plan de financement pour l'électrification du chemin de Leupe (aucun coût pour la commune).
- Le tarif d'accueil des Meroutains pour la restauration scolaire (les parents, les aînés, les adolescents, ….) pour un montant de 5€00 par repas.
- La subvention de 100€ pour le mémorial d'Afrique du Nord érigé à Belfort.
- Le report au prochain conseil de l'adoption de la proposition préfectorale du nouveau schéma de regroupement des communautés des communes (SDCI).
- La convention de déneigement avec la commune de Moval.

Le conseil municipal a été informé

- De l'étude du projet de création d'un festival du merveilleux « Meroux et merveilles » pour l'été 2016.
- De la participation au nettoyage du site de la benne de déchets verts à Vézelois afin de permettre aux Meroutains d'y accéder avec l'accord de la commune de Vézelois.
- De la date de la cérémonie des vœux du Maire : le 16 janvier à 11h00 au Fort. Tous les habitants du village y sont conviés.
- De la date du repas des aînés : le 6 février à 12h00
- Des travaux effectués ou à l'étude: mur et parking de la Mairie, enfouissement des conteneurs du Fort et de la Mairie, retrait de la mini station d'épuration rue des Combeaux et de la cabine téléphonique devant l'église, ……

Prochain conseil municipal :

Le Jeudi 10 décembre à 20h00.

Le coin des associations

Un récital pour le Téléthon

Les Baladins et les enfants de l'école du vieux Tilleul vous proposent un rendez-vous musical, avec

son lot de surprises et d'émotions, le dimanche 13 décembre à 15h00 à l'église de Meroux. L'entrée est gratuite. Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon (cf affichette jointe)

Saint Nicolas en visite à Meroux

L'APEMMS organise un goûter à l'occasion de la Saint Nicolas à l'école de Meroux le vendredi 4 décembre de 17h30 à 19h00 **pour tous les enfants**. Ceux-ci recevront tous, offert par l'APEMMS, un jean bonhomme et une boisson. Le Saint Nicolas sera présent de 17h30 à 18h15 pour gâter les enfants sages! Leurs parents seront également les bienvenus. Sur place, seront proposées des ventes de jean bonhommes, de pains d'épice faits maison, de marrons chauds et de boissons chaudes. Tout cela se fera au profit de l'association de parents d'élèves pour financer les voyages de fin d'année des écoles du RPI. Les membres de l'association vous espèrent nombreux.

Un arbre de vie

A l'occasion de leur 20ème anniversaire, les Amis du Jeudi ont choisi, symboliquement, de planter un arbre au cœur du village, vers le terrain de pétanque. Tout en regroupant nos aînés, cette association nous montre l'exemple en partageant avec tous leur expérience, leur énergie, leur bonne humeur et une joie de vivre à toute épreuve. Un grand merci aux amis du Jeudi!

Les associations ont été réunies en Mairie

Lundi 23 novembre, toutes les associations du village et les responsables des animations se sont retrouvés pour s'organiser autour du calendrier les manifestations 2016. Chacun a pu débattre, présenter des propositions, poser des questions et donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement des activités locales. La vie associative est très vivante dans notre village. Et vous pouvez encore vous inscrire pour toutes ces activités. Le calendrier sera bientôt disponible sur le site communal.

Divers

Taxe d'habitation et taxe foncière

A la demande du cabinet du Premier Ministre, le message ci-dessous doit être très largement diffusé auprès des contribuables concernés : *« Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016. »*

Une naissance inattendue …

Le 09 novembre dernier, dans le hall de la gare TGV de Meroux, les pompiers ont assisté une maman qui donnait naissance à son enfant. A quelques minutes près, il naissait à Meroux…. Voici un heureux événement qui n'est plus habituel dans notre gare. Nous souhaitons la bienvenue à ce bébé et félicitons les heureux parents.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.